

Destinataires : Ensemble des gestionnaires, du personnel et médecins site IUSMM
Ensemble du personnel et médecins en CLSC

Expéditeurs : Lullie Garine Guerrier, cheffe de service - Unité 401 et dictée centrale
Thibaud Jezequel-Bréard, chargé de projet – Dictée centrale, Santé mentale

Date : 3 octobre 2024

Objet : Correctif date de document OACIS

Bonjour,

Prendre note qu'un correctif sera appliqué à l'interface du système de dictée, afin de corriger le problème de la *Date d'intervention* qui ne se reportait pas dans la *Date de document* dans OACIS. Dès ce jeudi 3 octobre, la *Date d'intervention* sera bien reportée dans le champ *Date du document* dans OACIS, et ce, pour toutes les nouvelles transcriptions traitées pour le site IUSMM et les CLSC.

Le correctif qui sera appliqué sera transparent pour les utilisateurs dans les différentes applications (Oacis, PSvoxPC, PSScript).

The screenshot displays the OACIS (Ordre Assisté par Calcul Intégré de Santé) interface. On the left, a table lists various documents with columns for 'Date du doc', 'Type de document', and 'Description'. A red box highlights the 'Date du doc' column, showing dates from 2024-10-01 to 2023-05-13. A yellow box labeled 'DATE DU DOCUMENT' points to this column. On the right, a detailed view of a document is shown. It includes a header with the Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal logo and the IUSMM (Unité 401) name. Below this, there are fields for 'NO DE DOSSIER', 'NOM / PRÉNOM', 'DATE DE NAISSANCE', 'NO D'ASS. MALADIE', 'MÉDECIN TRAITANT', and 'UNITÉ / CLIN. / PROQ.'. A red box highlights the 'DATE DE L'INTERVENTION : 2024-06-27' field, and a yellow box labeled 'DATE D'INTERVENTION' points to it.

Depuis le déploiement du nouveau système de dictée centrale pour le secteur santé mentale, et ce, pour les notes médicales transcrites via ce système, la date du document affichée dans OACIS ne reflétait pas la date d'intervention, mais la date de réception du document par OACIS. Pour rappel, lorsque vous consultez des notes médicales (psychiatrie uniquement) datant de cette période dans OACIS (début mai 2024 à mi-octobre 2024, pour IUSMM et CLSC), il est important de consulter la date d'intervention inscrite sur la note médicale et de ne pas se fier uniquement à la date du document affichée sur OACIS. Un écart de quelques jours s'explique par le délai de transcription et signature du document.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance!

L'équipe dictée santé mentale.